

Conseil des Innus de Pessamit

**États financiers
au 31 mars 2021**

Rapport de l'auditeur indépendant	2 à 4
États financiers	
État des résultats	5
État de l'évolution de la dette nette	6
État des flux de trésorerie	7
État de la situation financière	8
Notes complémentaires	9 à 20
Renseignements supplémentaires non audités	21 à 97



Rapport de l'auditeur indépendant

**Raymond Chabot
Grant Thornton S.E.N.C.R.L.**
810, rue Baie-Saint-Paul
Bureau 201
Baie-Comeau (Québec) G5C 2T9

T 418 589-2013

Aux membres du
Conseil des Innus de Pessamit

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints du Conseil des Innus de Pessamit (ci-après « le conseil »), qui comprennent l'état de la situation financière au 31 mars 2021 et l'état des résultats, de l'évolution de la dette nette et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi qu'un résumé des principales méthodes comptables et d'autres informations explicatives.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière du Conseil au 31 mars 2021 ainsi que des résultats de ses activités, de l'évolution de la dette nette et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants du conseil conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité du conseil à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider le conseil ou de cesser ses activités, ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière du conseil.

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce qu'elles, individuellement ou collectivement, puissent influer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne du conseil;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par ce dernier;

- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener le conseil à cesser ses activités;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Raymond Chabot Grant Thornton SENCER

Baie-Comeau
Le 8 décembre 2021

¹ CPA auditrice, CA permis de comptabilité publique n° A125845

Conseil des Innus de Pessamit
État des résultats
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Produits		
Contribution globale - SAC	24 816 588	23 083 586
Contributions préétablies et souples - SAC	4 168 231	531 989
Contributions fixes - SAC	16 363 079	11 625 771
Contribution - Sécurité publique Canada	1 018 537	810 986
Contribution - Sécurité publique Québec	940 188	748 602
Contributions - Santé Canada	8 237 205	7 612 125
Contributions - CDRHPNQ	870 442	1 180 757
Contributions des usagers	983 817	940 672
Contribution par financement	1 590 192	1 757 427
Pêches et Océans Canada	157 029	99 939
Société canadienne d'hypothèques et de logement	663 139	606 608
Revenus Canada - soins à l'enfance	487 910	348 766
Ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles	190 000	170 000
Hydro-Québec	2 651 343	2 311 514
Ministère des Transports	624 816	494 095
Revenus locaux	10 439 770	11 089 758
Revenus de placements	545 686	823 972
Institut Tshakapesh	35 957	47 277
	<u>74 783 929</u>	<u>64 283 844</u>
Charges		
Éducation	13 287 263	11 086 588
Développement social	8 545 045	7 474 260
Territoire et ressources	4 196 923	4 166 822
Conseil de bande et terres	4 033 693	4 899 489
Administration	4 665 634	2 603 227
Services publics	11 227 463	10 992 534
Services de santé	7 056 444	6 391 384
Services à l'enfance et à la famille	7 842 004	6 902 857
Projets capitaux	5 316 973	6 444 746
Habitation	1 964 736	1 777 497
Loisirs et sports	583 381	806 801
Sécurité publique	2 044 621	1 698 697
Centre local d'emploi et de formation	1 032 212	1 241 769
Transferts des autres secteurs	<u>(3 491 897)</u>	<u>(2 834 628)</u>
	<u>68 304 495</u>	<u>63 652 043</u>
Excédent des produits sur les charges avant autres éléments	6 479 434	631 801
Autres éléments		
Capitalisation des immobilisations	6 723 597	5 175 815
Remboursement en capital de la dette à long terme	2 599 682	2 427 512
Contribution par financement	<u>(1 590 192)</u>	<u>(1 757 427)</u>
Quote-part des résultats dans les investissements dans des partenariats commerciaux	595 839	(143 011)
Amortissement des immobilisations corporelles	<u>(3 613 927)</u>	<u>(3 376 252)</u>
Excédent des produits sur les charges	<u>11 194 433</u>	<u>2 958 438</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil des Innus de Pessamit
État de l'évolution de la dette nette
pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début		
Solde déjà établi	(18 675 304)	(19 381 813)
Modification comptable (note 2)	34 586	
Solde redressé	<u>(18 709 890)</u>	<u>(19 381 813)</u>
Excédent des produits sur les charges	11 194 433	2 958 438
Acquisitions d'immobilisations corporelles	(6 723 597)	(5 175 815)
Amortissement des immobilisations corporelles	3 613 927	3 376 252
Variation des stocks de fournitures	(4 553)	(6 262)
Variation des charges payées d'avance	483 736	(480 690)
Solde à la fin	<u>8 563 946</u>	<u>671 923</u>
	<u>(10 145 944)</u>	<u>(18 709 890)</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil des Innus de Pessamit

État des flux de trésorerie

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION		
Excédent des produits sur les charges	11 194 433	2 958 438
Éléments hors caisse		
Quote-part des résultats dans les investissements dans des partenariats cc	(595 839)	143 011
Réserve - S.C.H.L.		22 221
Amortissement des immobilisations corporelles	3 613 927	3 376 252
Variations des éléments hors caisse de l'état de la situation financière	14 212 521	6 499 922
Variations d'autres éléments d'actifs et de passifs	<u>(1 703 442)</u>	886 546
Flux de trésorerie liés aux activités d'exploitation	<u>12 509 079</u>	7 386 468
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Variation nette de placements	(336 098)	(1 205 163)
Variation nette des fonds en fiducie du gouvernement fédéral	(598)	
Acquisitions d'immobilisations corporelles	<u>(6 723 597)</u>	(5 175 815)
Variation nette des subventions à recevoir	<u>115 304</u>	110 107
Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement	<u>(6 944 989)</u>	(6 270 871)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT		
Variation nette de l'emprunt bancaire	(7 502 778)	(184 331)
Variation nette des contributions reportées	3 065 589	60 769
Emprunts à long terme	1 465 192	1 757 427
Remboursements d'emprunts à long terme	<u>(2 599 682)</u>	(2 607 513)
Flux de trésorerie liés aux activités de financement	<u>(5 571 679)</u>	(973 648)
Augmentation (diminution) nette de la trésorerie et des équivalents de trésorerie		
Encaisse au début	(7 589)	141 949
Encaisse à la fin	<u>241 393</u>	99 444
	<u>233 804</u>	241 393

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Conseil des Innus de Pessamit
État de la situation financière
au 31 mars 2021

	2021 \$	2020 \$
ACTIFS		
ACTIFS FINANCIERS		
Encaisse	233 804	241 393
Comptes clients et autres créances (note 4)	19 114 225	14 374 998
Subvention à recevoir - SAA (note 5)	308 529	423 833
Fonds en fiducie du gouvernement fédéral (note 6)	121 940	121 342
Placements (note 7)	28 191 117	27 855 019
Intérêts dans des partenariats commerciaux (note 8)	4 038 904	3 443 065
Total des actifs financiers	<u>52 008 519</u>	<u>46 459 650</u>
PASSIF		
PASSIF À COURT TERME		
Emprunt bancaire (note 10)	5 462 754	12 965 532
Comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement (note 11)	8 225 225	5 668 623
Contributions reportées - SAC (note 12)	8 232 147	8 251 136
Contributions reportées - autres (note 13)	4 351 852	1 267 274
Dette à long terme (note 14)	35 882 485	37 016 975
Total des passifs	<u>62 154 463</u>	<u>65 169 540</u>
DETTE NETTE	<u>(10 145 944)</u>	<u>(18 709 890)</u>
ACTIFS NON FINANCIERS		
Immobilisations corporelles (note 9)	110 231 695	107 122 025
Stocks	29 144	24 591
Frais payés d'avance	35 748	519 484
Total des actifs non financiers	<u>110 296 587</u>	<u>107 666 100</u>
EXCÉDENT ACCUMULÉ (note 21)	<u>100 150 643</u>	<u>88 956 210</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

Pour le Conseil,

Chef

Conseillère

Conseil des Innus de Pessamit
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

1 - STATUTS ET NATURE DES ACTIVITÉS

Katakuitshet Pessamit (Conseil des innus de Pessamit) existe en vertu de la Loi sur les Indiens sans être constituée en société par actions. Ses activités sont gérées par un conseil qui, considéré comme un gouvernement, est composé d'un Chef et de cinq conseillers/conseillères dans le but d'administrer les avoirs de la Nation dans le meilleur intérêt de la communauté. Il est un organisme sans but lucratif exonéré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu.

2 - MODIFICATION COMPTABLE

Au cours de l'exercice, le conseil a modifié rétroactivement à la hausse les revenus reportés dans le cadre des ententes avec Services aux Autochtones Canada pour un montant de 326 462 \$ et a modifié à la baisse les contributions fixes - SAC à recevoir de 57 386 \$ selon l'approbation des états financiers par SAC. Également, le conseil a modifié rétroactivement les comptes fournisseurs et autres dettes de fonctionnement à la baisse pour un montant de 349 262 \$. Ces modifications ont entraîné une diminution des produits de 383 848 \$, une diminution des charges de 349 262 \$ et une diminution de 34 586 \$ de l'excédent accumulé.

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES

Référentiel comptable

Ces états financiers ont été préparés conformément aux Normes comptables canadiennes pour le secteur public, contenues dans le Manuel de comptabilité de CPA Canada pour le secteur public.

Estimations comptables

Pour dresser des états financiers consolidés, le Conseil doit faire des estimations et poser des hypothèses qui ont une incidence sur les montants présentés dans les états financiers et les notes y afférentes. Ces estimations sont fondées sur la connaissance que le Conseil possède des événements en cours et sur les mesures qu'il pourrait prendre à l'avenir. Les postes nécessitant des estimations élevées sont les revenus reportés et les immobilisations corporelles. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Intérêts dans des partenariats commerciaux

Le Conseil détient des intérêts dans des partenariats commerciaux, tels que définis dans le chapitre SP 3060, Partenariat des normes comptables canadiennes pour le secteur public.

Ces placements sont comptabilisés à la valeur de consolidation

Dépréciation des intérêts dans les partenariats commerciaux

À chaque date de fin d'exercice, le Conseil détermine s'il existe des indications d'une possible dépréciation des intérêts. Dans l'affirmative et si le Conseil détermine qu'il y a eu, au cours de l'exercice, un changement défavorable important dans le calendrier ou le montant prévu des flux de trésorerie futurs des intérêts, une réduction sera alors comptabilisée à l'état des résultats à titre de moins-value. La reprise d'une moins-value comptabilisée antérieurement sur les intérêts est comptabilisée aux résultats au cours de l'exercice où la reprise a lieu.

Classement des actifs

Les actifs sont classés comme actifs financiers ou non financiers. Les actifs financiers peuvent servir à couvrir les passifs existants ou à financer des activités futures. Les actifs non financiers sont constitués des éléments d'actif acquis, construits, développés ou mis en valeur qui, normalement, ne produisent pas de ressources servant à rembourser les dettes existantes. Ils sont normalement utilisés pour fournir des services publics, peuvent être consommés dans le cours normal des activités et ne sont pas destinés à être vendus. Ils incluent les stocks, immobilisations corporelles et les charges payées d'avance.

Conseil des Innus de Pessamit
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Les instruments financiers comprennent les liquidités, les comptes clients et autres créances, les placements, les comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation, les revenus reportés et la dette à long terme. Sauf indication contraire, la direction estime que le Conseil n'est pas exposé à des risques financiers de taux d'intérêt ou de crédit provenant de ces instruments financiers. La juste valeur de ces instruments financiers est proche de leur valeur comptable.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont amorties en fonction de leur durée probable d'utilisation selon les méthodes de l'amortissement dégressif aux taux annuels qui suivent :

	Taux
Bâtiments résidentiels	3%
Édifices publics	2,5%
Machinerie	10%
Infracstructures	2,5%
Mobilier et équipement	10%
Écoles	2,5%
Matériel roulant	20%
Équipement informatique	20%
Matériel marin	5 et 10 %

Les immobilisations corporelles en cours ne sont pas amorties tant qu'elles ne sont pas prêtées à être mises en service.

Dépréciation des actifs à long terme

Les immobilisations corporelles sont soumises à un test de recouvrabilité lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. La valeur comptable d'un actif à long terme n'est pas recouvrable si elle excède le total des flux de trésorerie non actualisés qui résulteront vraisemblablement de l'utilisation et de la sortie éventuelle de l'actif. Dans un tel cas, une perte de valeur doit être constatée et correspond à l'excédent de la valeur comptable de l'actif à long terme sur sa juste valeur.

Dette nette

Les états financiers du Conseil sont présentés de manière à souligner les actifs financiers nets comme étant la mesure de la situation financière. La dette nette de l'entité correspond au total des actifs financiers moins le total des passifs financiers.

Constatation des produits

Apports

Le Conseil applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés à des charges d'exercices futurs sont reportés et comptabilisés à titre de produits au cours de l'exercice où sont engagées les charges auxquelles ils sont affectés. Les apports non affectés sont comptabilisés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou lorsqu'ils sont à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que son encaissement est raisonnablement assuré.

Revenus locaux

Les revenus locaux sont constatés lorsqu'il y a une preuve convaincante de l'existence d'un accord, que le service a été rendu, que le prix de vente est déterminé ou déterminable et que le recouvrement est raisonnablement assuré.

Conseil des Innus de Pessamit
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

3 - PRINCIPALES MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Revenus de placements

Les opérations de placements sont comptabilisées à la date de l'opération et les revenus qui en découlent sont constatés selon la méthode de la comptabilité d'exercice.

Avantages sociaux futurs

La comptabilité des régimes à cotisations définies est appliquée aux régimes de retraite interentreprises à prestations définies, car le Conseil ne dispose pas de suffisamment d'informations pour appliquer la comptabilité des régimes à prestations définies. Conséquemment, la charge de retraite afférente à ces régimes est comptabilisée à l'état des résultats dans l'exercice au cours duquel les services sont fournis par les employés.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique du Conseil est de présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie l'encaisse et les placements dont le terme est égal ou inférieur à trois mois à partir de la date d'acquisition ou rachetables en tout temps sans pénalité.

Évaluation des stocks

Les stocks sont évalués au plus faible du coût et de la valeur nette de réalisation. Le coût est déterminé selon la méthode du coût moyen.

4 - COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2021	2020
	\$	\$
Comptes clients	7 315 054	4 562 620
Contribution à recevoir - Santé Canada	-	135 157
Loyers à recevoir - S.C.H.L.	2 220 813	2 146 960
Loyers à recevoir - C.B.B.	854 848	694 668
Avances à des particuliers	81 120	75 622
Prêts à des particuliers - rénovation logement	623 559	620 292
Dépôt de garantie	25 000	25 000
Intérêts courus	15 452	15 452
Contributions fixes - SAC	2 225 170	2 663 536
Contributions préétablies - SAC	10 092	25 000
Contributions souples - SAC	36 000	36 000
Contributions années antérieures - SAC	7 128 207	4 778 812
Provision pour créances douteuses	20 535 315	15 779 119
	<u>(1 421 090)</u>	<u>(1 404 121)</u>
	19 114 225	14 374 998

Le montant de perte de valeur afférente aux loyer à recevoir - S.C.H.L. est de 16 969 \$ pour l'exercice (16 240 \$ en 2020).

Conseil des Innus de Pessamit
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

5 - SUBVENTION À RECEVOIR - SAA

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	423 833	533 940
Encaissement de l'exercice	(115 304)	(110 107)
Solde à la fin	308 529	423 833

La subvention est à recevoir du Secrétariat aux affaires autochtones en vertu d'ententes d'aides financières relatives au projet de construction d'un aréna.

Cette subvention, d'un montant initial de 1 640 000 \$, est équivalente au montant du capital emprunté par le Conseil pour réaliser le projet. Elle est encaissable sur une période de vingt ans au moyen de versements semestriels de 70 789 \$, comprenant capital et intérêts, effectués directement auprès de l'institution financière. La portion capital des subventions réduit le montant à payer de la dette afférente (note 14).

Les intérêts se rapportant à cet emprunt font également l'objet d'une subvention équivalente en vertu de la même entente. À cet effet, un revenu de subvention et une charge d'intérêt équivalente ont été constatés.

6 - FONDS EN FIDUCIE DU GOUVERNEMENT FÉDÉRAL

Les comptes en fiducie proviennent des fonds obtenus à partir des capitaux ou de sources de revenus comme il est indiqué à l'article 62 de la Loi sur les Indiens. Ces fonds sont détenus en fiducie dans le Trésor du gouvernement du Canada. La gestion de ces fonds est régie par les articles 63 à 69 de la Loi sur les Indiens.

7 - PLACEMENTS

	2021	2020
	\$	\$
Revendications particulières		
Marché monétaire	20 904	54 460
Fonds communs de placements	2 810 349	2 710 123
	2 831 253	2 764 583
Stratégie financière		
Marché monétaire	319 980	502 068
Obligations	14 325 648	13 864 069
Actions de sociétés cotées en bourse	8 263 673	8 146 618
	22 909 301	22 512 755
Encaisse portant intérêt à 1 %	21 108	21 246
Placement F.N.F.A. 0,9 %	142 471	141 241
Réserve S.C.H.L.	2 286 984	2 415 194
	28 191 117	27 855 019

Conseil des Innus de Pessamit
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

8 - INTÉRÊTS DANS DES PARTENARIATS COMMERCIAUX

					2021 \$	2020 \$
	Station Uapishka, S.E.N.C.	Groupe Umek, S.E.C.	Pêcherie Nikan, S.E.C.	Les Pêcheries Nitshimau, S.E.N.C.	Total	Total
ACTIF						
Encaisse	40 560	4 106 886	26 729	333 676	4 507 851	2 009 163
Comptes clients et autres créances	189 369	667 567	1 614	43 688	902 238	491 401
Stocks et frais payés d'avance		186 797	6 938	6 645	200 380	69 414
Immobilisations corporelles	3 704 628	4 266 899	1	269 431	8 240 959	7 944 109
Autres actifs	157 000	4 464 304	12 159	1 617 500	6 250 963	8 219 225
	4 091 557	13 692 453	47 441	2 270 940	20 102 391	18 733 312
PASSIF						
Découvert et emprunt bancaire						123 856
Comptes fournisseurs et autres dettes d'exploitation	110 704	333 257	2 218	45 303	491 482	514 694
Dette à long terme	1 571 003	1 201 407	-	40 000	2 812 410	2 774 310
Autres passifs	2 135 652	1 732 838	-	-	3 868 490	3 632 955
	3 817 359	3 267 502	2 218	85 303	7 172 382	7 045 815
ACTIF NET	274 198	10 424 951	45 223	2 185 637	12 930 009	11 687 497
	4 091 557	13 692 453	47 441	2 270 940	20 102 391	18 733 312
Revenus	601 510	13 110 211	403 065	566 080	14 680 866	18 615 808
Dépenses	654 987	10 499 375	206 690	397 692	11 758 744	17 079 169
Excédent (déficit)	(53 477)	2 610 836	196 375	168 388	2 922 122	1 536 639

Station Uapishka, société en nom collectif

Cette société en nom collectif exploite un lieu de villégiature et les revenus de la société consistent en des revenus locatifs (hébergement et restauration). La société compte deux associés dont le Conseil des Innus de Pessamit qui détient une participation de 51 % et la Réserve mondiale de la biosphère qui détient 49 %.

Groupe Umek, société en commandite

Cette société en commandite est constituée en vertu des dispositions du Code civil du Québec. Sa principale activité est de commercialiser le crabe des neiges et différentes autres espèces marines. La société compte cinq commanditaires dont le Conseil qui détient une participation de 23,33 %.

Pêcheries Nikan, société en commandite

Cette société en commandite exploite un permis de pêche au crabe. Le Conseil détient une participation de 49 %.

Les Pêcheries Nitshimau, société en nom collectif

Cette société en nom collectif exploite un permis de pêche au crabe avec le bateau portant le nom de "Chasseur d'écume". Le Conseil détient une participation de 50 %.

Conseil des Innus de Pessamit
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

9 - IMMOBILISATIONS CORPORELLES

			2021		2020	
			Amortissement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette	
	Coût	\$	\$	\$	\$	
Bâtiments résidentiels	62 061 055	29 119 824	32 941 231	33 923 541		
Édifices publics	42 553 256	12 370 047	30 183 209	30 957 136		
Machinerie	4 493 002	1 741 901	2 751 101	2 324 647		
Infracstructures	40 450 512	11 045 321	29 405 191	30 033 682		
Mobilier et équipement	3 910 406	2 358 253	1 552 153	1 601 007		
Écoles	10 195 151	4 723 103	5 472 048	5 612 357		
Matériel roulant	6 619 035	4 385 615	2 233 420	1 372 653		
Équipement informatique	2 466 778	1 028 664	1 438 114	291 772		
Matériel marin	1 686 612	1 015 155	671 457	696 794		
Immobilisations en cours	3 583 771	-	3 583 771	308 436		
	178 019 578	67 787 883	110 231 695	107 122 025		

10 - EMPRUNT BANCAIRE

Le Conseil dispose d'une marge de crédit d'un montant autorisé de 12 000 000 \$ portant intérêts au taux préférentiel plus 1 % (3,45 %; 3,45 % en 2020) et est renouvelable annuellement.

L'emprunt bancaire est garanti par l'universalité des biens mobiliers et créances à la hauteur de 49 000 000 \$.

11 - COMPTES FOURNISSEURS ET AUTRES DETTES DE FONCTIONNEMENT

	2021		2020	
		\$		\$
Comptes fournisseurs et charges à payer		6 666 914		4 322 583
Salaires, charges sociales et vacances à payer		1 297 140		1 283 452
Taxes à la consommation à payer		261 171		62 588
	8 225 225		5 668 623	

Les sommes à remettre à l'État totalisent 260 108 \$ au 31 mars 2021 (295 797 \$ au 31 mars 2020).

Conseil des Innus de Pessamit
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

12 - CONTRIBUTIONS REPORTÉES - SAC

	2021	2020
	\$	\$
Contribution fixe - Services à l'enfance (2014 à 2019)	6 641 623	6 641 623
Contribution fixe - Services à l'enfance - 2020	-	525 458
Contribution fixe - Éducation spéciale	515 763	515 763
Contribution fixe - Changement climatique	-	29 137
Contribution fixe - Développement des capacités (gouvernance)	20	144 358
Contribution fixe - Développement d'outils de prévention	29 372	29 372
Contribution fixe - P.A.S.	-	252 408
Contribution fixe - Promotion de la culture Innue	75 000	75 000
Contribution fixe - Mobilisation régionale	7 000	7 000
Contribution fixe - Gestion des urgences	226 722	4 320
Contribution fixe - Prestation de services	229 669	
Contribution souple - Besoins fondamentaux	485 745	
Contribution souple - Essentiels des mines	21 233	26 697
	8 232 147	8 251 136

13 - CONTRIBUTIONS REPORTÉES - AUTRES

	2021	2020
	\$	\$
Contribution des usagers	34 465	34 465
S.C.H.L. - Construction 10 unités	1 212 901	-
Contribution - Santé Canada	1 000 884	1 000 884
Contribution - Sécurité publique	1 795 674	73 046
Contribution - C.D.R.H.P.N.Q.	307 501	-
Loyer perçu d'avance	427	-
Québec en forme	-	70 044
CSSSPNQL - COVID-19	-	54 319
Avenir d'enfants	-	9 244
Fonds québécois d'initiatives locales	-	25 272
	4 351 852	1 267 274

14 - DETTE À LONG TERME

	2021	2020
	\$	\$
Effet à payer, garanti par une hypothèque mobilière de 14 000 000 \$ en faveur de la Banque de Montréal portant sur l'universalité des biens mobiliers de l'emprunteur ainsi qu'une hypothèque mobilière de 35 000 000 \$ en faveur de toutes les créances reliées ou découlant de l'Entente Pessamit, au taux préférentiel plus 1 % (3,45 %; 3,45 % en 2020), remboursable par versements mensuels de 17 460 \$, capital et intérêts, échéant en novembre 2030	3 268 389	3 477 905
Billet à demande, garanti par une hypothèque mobilière de 14 000 000 \$ en faveur de la Banque de Montréal portant sur l'universalité des biens mobiliers de l'emprunteur ainsi qu'une hypothèque mobilière de 35 000 000 \$ en faveur de toutes les créances reliées ou découlant de l'Entente Pessamit, au taux préférentiel plus 1 % (3,45 %; 3,45 % en 2020), remboursable par versements mensuels de 25 210 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2039	5 394 540	5 697 060

Conseil des Innus de Pessamit
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 5 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 4,61 %, remboursable par versements mensuels de 3 794 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2024	643 348	658 968
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 8 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 4,61 %, remboursable par versements mensuels de 6 071 \$, capital et intérêts, échéant en janvier 2024	1 029 357	1 054 349
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 4,3 %, remboursable par versements mensuels de 4 411 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2024	771 984	791 420
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, 4,3 %, remboursable par versements mensuels de 1 960 \$, capital et intérêts, échéant en mars 2024	343 191	351 786
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 3,7 %, remboursable par versements semestriels de 71 850 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2024	526 839	650 000
Effet à payer, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 10 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 0,98 %, remboursable par versements mensuels de 4 292 \$, capital et intérêts, renouvelable en avril 2025	896 137	935 151
Effet à payer, garanti par de la machinerie, 3,9 %, remboursable par des versements mensuels de 3 870 \$, capital et intérêts, échéant en août 2023	106 926	148 311
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 3,7 %, remboursable par versements semestriels de 20 173 \$, capital et intérêts, échéant en octobre 2024	148 109	182 500
Billet à demande, garanti par une hypothèque mobilière de 14 000 000 \$ en faveur de la Banque de Montréal portant sur l'universalité des biens mobiliers de l'emprunteur ainsi qu'une hypothèque mobilière de 35 000 000 \$ en faveur de la Banque de Montréal portant sur l'universalité de toutes les créances reliées à ou découlant de l'Entente Pessamit, 1,17 %, remboursable par versements mensuels de 58 333 \$, capital seulement, échéant en mars 2029	6 995 000	7 694 999
Effet à payer faisant l'objet d'une subvention équivalente de la part du Secrétariat aux Affaires autochtones, 5,97 %, remboursable par versements semestriels de 70 789 \$, capital et intérêts, échéant en mai 2023	308 529	423 833
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 9 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 0,79 %, remboursable par versements mensuels de 6 235 \$, capital et intérêts, renouvelable en janvier 2026	1 373 257	1 383 966
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 4,07 %, remboursable par versements mensuels de 6 482 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2024	651 402	687 948

Conseil des Innus de Pessamit
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 3,85 %, remboursable par versements mensuels de 4 412 \$, renouvelable en juillet 2022	123 954	156 153
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 34 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 4,3 %, remboursable par versements mensuels de 16 628 \$, capital et intérêts, renouvelable en avril 2024	1 475 489	1 549 306
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 7 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 1,03 %, remboursable par versements mensuels de 3 043 \$, capital et intérêts, renouvelable en novembre 2021	589 618	619 915
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 10 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 1,14 %, remboursable par versements mensuels de 2 875 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2021	73 798	107 253
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 1,14 %, remboursable par versements mensuels de 2 549 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2021	153 421	182 093
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 26 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 0,27 %, remboursable par versements mensuels de 2 931 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2021	177 520	211 287
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 15 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2,41 %, remboursable par versements mensuels de 2 990 \$, capital et intérêts, renouvelable en avril 2023	225 896	255 972
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 4 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2,5 %, remboursable par versements mensuels de 745 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2023	50 425	58 012
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 11 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2,5 %, remboursable par versements mensuels de 2 248 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2023	152 171	175 066
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 16 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 1,87 %, remboursable par versements mensuels de 3 399 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2024	200 740	237 419
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 0,68 %, remboursable par versements mensuels de 2 615 \$, capital et intérêts, renouvelable en octobre 2025	186 985	216 862

Conseil des Innus de Pessamit
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 6 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 1,05 %, remboursable par versements mensuels de 2 613 \$, capital et intérêts, renouvelable en août 2021	250 138	278 720
Effet à payer, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 31 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 1,97 %, remboursable par versements mensuels de 10 863 \$, capital et intérêts, renouvelable en décembre 2022	1 155 814	1 262 400
Effet à payer, garanti par une hypothèque mobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 19 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 1,97 %, remboursable par versements mensuels de 6 658 \$, capital et intérêts, renouvelable en décembre 2022	708 402	773 729
Effet à payer à l'égard des frais de négociation concernant une revendication d'infrastructures traversant la rivière Betsiamites, sans intérêt, remboursable à la date de revendication	15 000	15 000
Effet à payer à l'égard des frais de négociation concernant une revendication de terres, sans intérêts, remboursable à la date de la revendication	130 809	130 809
Effet à payer, à l'égard des frais de négociation concernant une revendication de la Route 138, sans intérêt, remboursable à la date du règlement de la revendication	122 649	122 649
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 5 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 0,46 %, remboursable par versements mensuels de 2 347 \$, capital et intérêts, renouvelable en mai 2021	479 509	502 868
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 28 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 4,56 %, remboursable par versements mensuels de 13 453 \$, capital et intérêts, renouvelable en août 2023	1 970 438	2 017 674
Effet à payer, 2,99 %, remboursable par versements mensuels de 18 291 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2024	1 752 970	1 915 396
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Banque de Montréal, grevant 7 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 4,56 %, remboursable par versements mensuels de 3 435 \$, capital et intérêts, renouvelable en août 2023	489 637	501 375
Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 3 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 1,3 %, remboursable par versements mensuels de 1 633 \$, capital et intérêts, renouvelable en juin 2022	318 387	333 761

Conseil des Innus de Pessamit
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

Effet à payer, garanti par une hypothèque immobilière en faveur de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, grevant 10 maisons résidentielles et par les Affaires autochtones et Développement du Nord Canada, 2,39 %, remboursable par versements mensuels de 6 332 \$, capital et intérêts, renouvelable en mars 2023

1 208 359

1 255 060

Effet à payer, garanti par de la machinerie d'une valeur comptable nette de 346 613 \$, sans intérêt, remboursable par versements mensuels de 7 406 \$, échéant en août 2024

303 656

-

Financement en cours dont les modalités restent à déterminer

1 109 692

-

35 882 485

37 016 975

Les versements estimatifs sur la dette long terme au cours des cinq prochains exercices s'élèvent à 5 520 620 \$ en 2022, 2 733 788 \$ en 2023, 2 631 179 \$ en 2024, 2 525 814 \$ en 2025 et à 2 346 274 \$ en 2026.

15 - ÉVENTUALITÉS

Le Conseil a conclu des accords de contribution avec différents ministères des gouvernements du fédéral et du provincial. Le financement versé conformément à ces accords est assujetti à un remboursement si le Conseil des Innus de Pessamit ne respecte pas les conditions de ceux-ci.

16 - DÉPENDANCE ÉCONOMIQUE

Une partie importante du revenu du Conseil provient de subventions gouvernementales fédérales et provinciales. La nature et la portée de ces revenus a une telle importance que le Conseil des Innus de Pessamit en dépend sur le plan économique.

17 - RÉSULTATS BUDGÉTÉS

Le Conseil n'a pas préparé de données budgétaires pour l'exercice terminé le 31 mars 2021.

18 - RÉSERVE - S.C.H.L.

En vertu de l'accord avec la Société canadienne d'hypothèques et de logement (S.C.H.L.), un montant annuel variant entre 360 \$ et 1 000 \$ par logement doit être porté au crédit du compte de la réserve de remplacement. Ces fonds et ces intérêts cumulés doivent être placés dans un compte de banque distinct ou investis uniquement dans des comptes ou des instruments assurés par la Société d'assurance-dépôts du Canada ou placés de toute autre façon que la S.C.H.L. peut approuver de temps à autre. Toute utilisation des fonds du compte doit être approuvée par la S.C.H.L. Les retraits sont imputés à l'intérêt d'abord, puis au principal.

19 - ÉVENTUALITÉ

La société possède un terrain sur lequel des équipements pétroliers sont installés. La société est exposée au risque lié à la décontamination future de ces sites. Elle estime qu'il est difficile de déterminer la probabilité que ces événements futurs se produisent et qu'il serait difficile de faire une estimation raisonnable des coûts. Par conséquent, aucune provision n'a été comptabilisée à cet égard.

20 - PASSIF AU TITRE DE L'ASSAINISSEMENT DES SITES CONTAMINÉS

Le Conseil devra assumer les coûts liés à la réhabilitation d'un site contaminé dont il a la responsabilité ou dont il est probable qu'il aura la responsabilité, pour lequel aucun passif n'est constaté aux états financiers puisque, à la date des états financiers il n'était pas prévu que des avantages économiques futurs soient abandonnés en raison de l'emplacement du site et de la nature de la contamination qui y est limitée, qu'elle ne représente pas de risque pour la santé et la sécurité ou pour l'environnement, il n'est pas possible d'évaluer les coûts d'assainissement de l'autre site vu que le déversement est survenu au cours du dernier exercice et que les données ne sont pas disponibles pour procéder à une estimation raisonnable du montant en cause.

Conseil des Innus de Pessamit
Notes complémentaires
au 31 mars 2021

21 - AVOIR DES MEMBRES

	2021	2020
	\$	\$
Solde au début	-	-
Solde déjà établi	88 990 796	85 997 772
Modification comptable (note 2)	(34 586)	
Retraité	88 956 210	85 997 772
Excédent des produits par rapport aux charges	11 194 433	2 958 438
Solde à la fin	<u>100 150 643</u>	<u>88 956 210</u>

L'excédent accumulé se détaille comme suit :

Investi en immobilisations	74 657 739	70 528 884
Affecté	27 756 935	27 410 639
Non affecté	(2 264 030)	(8 983 313)
	<u>100 150 643</u>	<u>88 956 210</u>

Conseil des Innus de Pessamit

Résultats

Par centre de coûts

Renseignements supplémentaires - O

pour l'exercice terminé le 31 mars 2021

	Contributions			Revenus reportés	Autres	Total	Charges	Exédeant (insuffisance)
	Globale	Fixe et préétablie	Souple					
Contributions - SAC								
Terre, revenus et fiducie	28 172 \$	- \$	- \$	- \$	- \$	28 172 \$	- \$	28 172 \$
Éducation	10 182 956	3 412 336	353 022	(16 584)	412 117	14 343 847	13 287 262	1 056 585
Développement social	7 730 891	560 677	1 202 611	362 432	17 788	9 874 399	8 545 045	1 329 355
Territoire et ressources	359 713	863 025	-	29 137	4 358 718	5 610 593	4 196 923	1 413 670
Conseil de bande et terre	1 058 106	362 113	-	-	2 890 734	4 310 953	4 033 693	277 259
Administration	1 716 131	349 414	-	144 358	2 322 534	4 532 437	4 665 634	(133 197)
Services publics	1 007 974	1 850 138	-	-	6 545 884	9 403 996	11 227 462	(1 823 466)
Services à l'enfance et à la famille	-	8 734 782	6 660	525 458	66 913	9 333 813	7 842 004	1 491 809
Projets Capitaux	2 062 294	219 740	-	-	1 927 350	4 209 384	5 316 973	(1 107 590)
Habitation	273 000	127 500	-	-	1 646 956	2 047 456	1 964 736	82 720
Sécurité publique	135 000	47 650	-	(67 523)	2 030 427	2 145 554	2 044 621	100 933
Loisirs et sports	-	75 000	-	-	529 708	604 708	583 381	21 326
Aide au revenu, emploi et formation	-	231 014	-	-	870 442	1 101 456	1 032 212	69 244
	24 554 237	16 833 389	1 562 293	977 278	23 619 569	67 546 767	64 739 947	2 806 819
Santé Canada								
Services de santé	3 438 626	3 985 420	3 211 137	-	93 875	10 729 058	7 056 444	3 672 615
Excédent avant autres éléments	27 992 863 \$	20 818 809 \$	4 773 430 \$	977 278 \$	23 713 445 \$	78 275 825 \$	71 796 391 \$	6 479 434 \$
Autres éléments								4 714 999 \$
Excédent (insuffisance)								11 194 433 \$